

QU'EST CE QUE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES

La "bourse des valeurs", appelée tout simplement la bourse, est un lieu de vente et d'achat d'actions et d'obligations.

La bourse permet ainsi, de transformer l'épargne des ménages en ressources pour les entreprises.

Elle représente aussi, un lieu d'appréciation des valeurs qui y sont cotées. C'est un des thermomètres de l'activité économique dans le pays.

Qu'est ce qu'une valeur mobilière ?

Sont considérées comme valeurs mobilières, les titres (actions et obligations) émis par des personnes morales publiques ou privées, qui confèrent des droits de propriété ou de créance sur le patrimoine de la personne morale qui les émet.

Les valeurs mobilières émises par des personnes morales n'ayant pas leur siège social au Maroc peuvent être cotées à la Bourse des valeurs, sous réserve de l'accord préalable du Ministre chargé des finances.

Qu'est ce qu'une action ?

Une action est une participation dans une société. C'est une valeur mobilière représentative d'un "droit d'association". Elle confère à son porteur les droits suivants :

- Participer aux assemblées générales et exercer un droit de vote ;
- Participer à la répartition des bénéfices ;
- Participer aux augmentations de capital.

Ainsi, en achetant une action, vous devenez propriétaire d'une partie de l'entreprise, ce qui vous donne le droit de participer aux décisions lors des assemblées générales de cette entreprise et le droit de recevoir une partie du bénéfice généré par l'entreprise sous la forme d'un dividende payé généralement, une fois par an.

Le montant des dividendes distribués dépend aussi de la politique menée par les responsables de la société. Certains se montrent très généreux, d'autres préfèrent réinvestir les bénéfices que de les distribuer.

Qu'est ce qu'une obligation ?

Les obligations sont des titres émis à l'occasion d'emprunt de l'Etat ou de certaines grandes entreprises.

En achetant une obligation, vous devenez créancier de l'entreprise, ce qui ne vous donne droit qu'à un intérêt fixe (prédéterminé) en tant que rémunération du capital prêté.

Le prix de remboursement de l'obligation peut se faire :

- Au pair, c'est-à-dire à sa valeur nominale ;
- Avec prime, c'est-à-dire au-dessus du prix de souscription.

Remarque : *Les obligations sont appelées des titres de créance.*

Qu'est ce que le marché financier ?

Le marché financier est un marché où se traite essentiellement les opérations relatives aux valeurs mobilières (principalement actions ou obligations).

Le marché financier est composé du marché primaire et du marché secondaire.

1- Le marché primaire :

Le marché primaire est défini comme étant "le marché du neuf" des valeurs mobilières sur lequel l'émetteur d'actions, d'obligations ou d'autres types de valeurs lancent leurs opérations avec le concours des banques.

Il n'y a pas de lieu géographique abritant ce marché primaire qui est, en ce sens, immatériel.

Les opérations suivantes sont réalisées sur le marché primaire :

- les émissions d'actions réalisées par les entreprises pour augmenter leurs fonds propres ;
- lesancements d'emprunts obligataires.

2- Le marché secondaire

Le marché secondaire est "le marché de l'occasion" des valeurs mobilières. C'est sur ce marché que l'épargnant revend les valeurs qu'il détient et en achète d'autres. C'est le marché le plus connu par le public puisqu'il est assuré par la bourse des valeurs de Casablanca.

Fonctionnement et organisation du marché boursier

Le marché central

Le marché central est géré par la Bourse de Casablanca et permet la confrontation électronique de l'offre et de la demande. Les sociétés de bourse introduisent les ordres d'achat et de vente à travers leur stations de négociation et c'est le système électronique qui détermine le cours d'équilibre.

La séance de cotation sur le marché central dure de 10h à 13h. Le seuil de variation du cours d'une action ne peut pas dépasser 6% à la baisse ou à la hausse au cours d'une même séance de bourse.

L'investisseur pourra suivre en ligne l'évolution des cours sur le marché central à travers le site web de la bourse sur l'adresse www.casablanca-bourse.com et pourra aussi consulter des informations financières sur des sociétés cotées à la bourse de casablanca.

Le marché de blocs .

Une opération de bloc est une transaction qui n'a pas lieu sur le marché central.

Le marché des blocs est un marché de gré à gré. La société de bourse connaît à l'avance un acheteur et un vendeur d'une même action au même cours et procède à l'enregistrement de la transaction auprès de la bourse des valeurs de Casablanca.

La Bourse n'intervient que pour l'enregistrement des opérations traitées sur ce marché.

Il existe une taille minimum du bloc qui est fixée par la bourse. Et généralement c'est un marché qui est réservé aux grandes transactions.